



Canadian Society for Chemistry | **For Our Future**
Société canadienne de chimie | **Pour notre avenir**

Appel de candidatures de la Société canadienne de chimie (SCC) – Descriptions des rôles

Vice-Présidence (2024-2025)

La personne élue à la vice-présidence est membre du conseil d'administration et du comité exécutif de la SCC. Elle joue un rôle actif dans la définition et l'orientation de la stratégie et des objectifs de la SCC et se forme au rôle de la présidence. Si la présidence de la SCC n'est pas en mesure de s'occuper de l'une de ses responsabilités, la vice-présidence s'en chargera à sa place. Elle peut aussi agir à titre de participante ou d'observatrice à certains comités et réunions de l'ICC. Elle exerce généralement un mandat d'un an, vu qu'elle devient par la suite présidente puis présidente sortante.

Administrateur ou administratrice responsable des congrès (2024-2027)

L'administrateur ou l'administratrice responsable des congrès relève du conseil d'administration de la SCC et le conseille sur tous les efforts déployés par la SCC pour l'organisation de congrès et de symposiums, le parrainage et la participation à ces événements. Bien que la personne titulaire de cette fonction doive s'investir dans la plupart des événements que la SCC parraine (tant sur la scène régionale qu'internationale), elle doit veiller en particulier à la planification efficace du Congrès canadien de chimie et exposition (CCCE), qui est l'activité phare annuelle de la SCC. À cette fin, elle est membre d'office des comités d'organisation du CCCE afin que l'expérience acquise par les comités antérieurs et actuels puisse être transmise aux comités futurs. La personne est élue pour un mandat de trois ans avec possibilité d'un second mandat.

Administrateur ou administratrice responsable de l'équité, de la diversité et de l'inclusion (2024-2027)

La personne titulaire de cette responsabilité a le mandat de faire la promotion de l'équité, de la diversité et de l'inclusion au sein du secteur canadien de la chimie. Elle préside le Comité de travail de la SCC sur l'inclusion, la diversité et l'équité (en anglais, *WIDE* pour *Committee Working for Inclusion, Diversity and Equity*) et en transmet les recommandations au conseil d'administration de la SCC, qui les étudie et fait rapport devant l'ensemble des membres lors de l'assemblée générale annuelle. Elle sert de trait d'union entre les groupes de ressources des membres et le conseil d'administration de la SCC, agit comme agent de liaison auprès des comités équivalents dans d'autres sociétés nationales de chimie et auprès du Conseil des directeurs de chimie des universités canadiennes pour toutes les questions touchant l'équité, la diversité et l'inclusion. La personne est élue pour un mandat de trois ans avec possibilité d'un second mandat.

Deux postes d'administrateur ou d'administratrice ayant un mandat général (2024-2027)

Un administrateur ou une administratrice ayant un mandat général a la responsabilité de

promouvoir et de mettre en œuvre l'orientation établie par le conseil d'administration de la SCC en participant activement aux activités du conseil. La personne qui occupe une telle fonction peut être appelée à siéger à des sous-comités et à participer à des initiatives ponctuelles spéciales avec l'autorisation du conseil d'administration de la SCC. Elle sera en début de carrière en chimie (ayant obtenu son diplôme dans les dix dernières années) et devra faire valoir le point de vue des personnes en début de carrière auprès du conseil d'administration de la SCC. Le mandat s'échelonne sur trois ans et n'est pas renouvelable.

Administrateur ou administratrice responsable des sections locales (2024-2027)

La personne titulaire de cette fonction est chargée des liens et des communications entre les sections locales et le conseil d'administration de la SCC. Elle doit notamment faire régulièrement rapport des activités et de la santé des sections locales au conseil d'administration de la SCC et porter en leur nom des dossiers à l'attention du conseil d'administration. Elle préside la réunion de l'exécutif des sections locales lors du congrès de la SCC et d'autres téléconférences, selon les besoins. Elle favorise la coopération et l'échange d'information entre les sections locales pour améliorer l'efficacité de leurs activités; elle travaille avec d'autres administrateurs et administratrices pour mettre en œuvre les politiques du conseil d'administration de la SCC qui touchent directement les sections locales ou nécessitent leur coopération; elle conseille les sections locales au sujet des politiques de l'ICC/de la SCC et apporte le soutien du conseil d'administration au maintien et à la croissance des sections locales en place et à la formation de nouvelles sections. La personne est élue pour un mandat de trois ans avec possibilité d'un second mandat.

Administrateur ou administratrice responsable des affaires étudiantes (2024-2027)

La personne responsable des affaires étudiantes agit comme trait d'union entre le conseil d'administration de la SCC ainsi que la population étudiante en chimie et dans les programmes connexes de partout au Canada. Elle aide au fonctionnement des sections étudiantes de premier cycle de la SCC et incite les étudiants et étudiantes à participer aux activités de la Société. Elle veille à ce que la direction des départements, les conseillers et conseillères des facultés, la direction des sections étudiantes et la population étudiante en chimie soient informés des différentes activités étudiantes au sein de la SCC; elle apporte son soutien aux congrès régionaux des étudiants et étudiantes de premier cycle en chimie et veille à assurer une représentation de la SCC à ces événements; et elle tisse des liens entre la Société et la population étudiante diplômée. Elle représente également la SCC au sein du comité exécutif de la Division de l'enseignement de la chimie, préside l'évaluation des candidatures pour les distinctions des sections étudiantes et d'autres prix étudiants, et remet les distinctions lors de la cérémonie de remise des prix étudiants durant le congrès de la SCC. Elle veille à ce que tous les prix étudiants (pour le premier cycle et les cycles supérieurs) de la SCC soient annoncés à grande échelle chaque année, préside la plupart des comités de sélection des lauréats et lauréates des prix étudiants, et veille à ce que le nombre de membres de chaque comité soit complet. Elle siège aussi à d'autres comités de sélection des prix de l'ICC portant sur l'enseignement de la chimie, selon les besoins; travaille avec le personnel de l'équipe nationale pour faire connaître à la population étudiante les programmes de carrière et de sensibilisation; donne son appui aux programmes de perfectionnement professionnel en sciences pour le personnel enseignant des sciences et de la chimie de la maternelle à la 12^e année. La personne est élue pour un mandat de trois ans avec possibilité d'un second mandat.